

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

NINIVE.

Un jeune peintre d'un vrai talent, M. E. Flandin, vient d'arriver de l'intérieur de l'Asie; il en a rapporté les dessins d'un monument récemment découvert dans le voisinage de l'antique Ninive. Ce retour, ces dessins ont fait sensation; M. Flandin est encore, au moment où j'écris, ce que les Anglais appellent le *lion* du jour, c'est-à-dire celui dont tout le monde s'occupe, que chacun veut voir, et qui défraye la conversation, partout où il existe encore de la conversation. Ce ne sera pas tout: Ninive elle-même arrivera bientôt à Paris; deux grands taureaux à tête humaine, de quinze pieds de haut, frapperont à la porte du Louvre, et y obtiendront, à ce qu'on assure, eux et leurs compagnons de voyage, rois d'Assyrie, dieux à tête d'oiseau, eunuques, archers et sacrificateurs, un asile un peu plus honorable que les débris gigantesques de Thèbes et de Memphis, les bas-reliefs du temple de Jupiter à Olympie, ceux d'Assus, de Magnésie et de Thessalonique, qui gissent dans la poudre des magasins, ou subissent même les intempéries de l'air à la place où nous avons tous gardé, le mousquet sur l'épaule, la tombe des héros de juillet.

S'il ne s'agissait que du bruit, ce ne serait pas une raison pour nous y joindre; si, de l'honneur que le monde fait à M. Flandin et à ses dessins, nous tirions une conclusion favorable au goût et à l'intérêt qu'il montre pour les choses vraiment grandes et sérieuses dans le domaine des sciences historiques, nous nous exposerions à des démentis trop proches. Mais la chose en elle-même, indépendamment de ce qu'on en pense et de ce qu'on en dit, est d'une haute importance, et nous en parlerons comme si M. Flandin avait subi cette indifférence des gens *comme il faut*, qui est trop souvent la consécration de ce qui se fait de bon et de beau pour l'honneur du pays et pour l'agrandissement du domaine de l'intelligence.

La découverte dont M. Botta nous avait fait connaître les prémices, et dont M. Flandin vient de rapporter les premiers fruits, est la plus considérable, en fait de monuments figurés, qui ait eu lieu depuis l'exploration de l'Egypte par notre armée. En un sens même elle offre un intérêt de nouveau plus extraordinaire. On n'avait, sur les monuments de l'Egypte, que des notions incomplètes; mais on les connaissait en gros, et, dès avant la Révolution, M. Quatremère de Quincy, d'après les documents qu'on possédait alors, avait pu écrire un bon ouvrage sur l'architecture égyptienne. De Ninive, au contraire, on n'avait vérifié que le site. Des voyageurs ou des résidents anglais avaient recueilli sur les débris de cette ville fameuse des débris d'une très-médiocre importance, et il était à craindre que la destruction totale subie par les deux anciennes métropoles de la civilisation sémitique, Ninive et Babylone, n'eût laissé subsister aucun ensemble capable de nous donner une idée de ce que fut le développement des arts sur les bords du Tigre et de l'Euphrate. Nous conservons précieusement à la Bibliothèque les quelques briques que rapporta, vers 1789, M. l'abbé de Beauchamps, vicaire apostolique de Budgah. Le *caillon Michaux*, pierre ovoïde d'un pied de haut, trouvée par un voyageur de ce nom dans les environs de Babylone, et couverte de figures et d'inscriptions, passe encore pour la merveille de l'archéologie chaldéenne. Notre collection de cachets coniques et cylindriques en pierre dure est considérée comme fort riche, parce qu'elle renferme environ cinq cents pièces dont les plus importantes proviennent du cabinet d'un honorable académicien, M. Lafard, qui l'avait cédée à M. de Fortia d'Urban, des héritiers Juquel la bibliothèque royale l'a récemment acquis. Mais que sont ces imperceptibles parcelles en comparaison des masses gigantesques, des créations immenses dont les historiens sacrés et profanes nous ont conservé le souvenir, et de l'importance desquelles on peut se faire une idée exacte d'après les amas de débris pulvérisés qui subsistent encore?

De toutes les œuvres humaines que le temps a broyées, il n'en est pas de plus intéressantes à connaître que celles qui décorèrent un jour les bords du Tigre et de l'Euphrate. Sans qu'on puisse déterminer rigoureusement le point du globe où l'espèce humaine a pris naissance, il est permis de penser que ce point ne fut pas éloigné de la grande vallée ou les deux fleuves, après s'être rapprochés peu à peu, finissent par réunir leurs eaux. Nous ne pouvons douter que les premiers établissements fixes n'aient eu lieu sur leurs bords, et le Nil, malgré l'extrême antiquité de l'Egypte, ne peut, sous ce rapport, soutenir la comparaison avec l'Euphrate. L'autorité des textes sacrés est positive, et les observations de la science humaine la confirment. C'est là que nous devons chercher les traces de la première ville, du premier empire, du premier gouvernement stable et régulier. Si les traits que Moys

en a conservés ont plus de poésie que de précision, si la nature et la forme de son témoignage empêchent qu'on n'arrive à une exactitude mathématique sous le rapport de la chronologie et de l'ethnographie, on n'en sent pas moins la présence d'une vérité qui n'est pas seulement de foi religieuse, et ceux qui ont voulu réduire à une mythologie cette expression orientale d'une pensée rigoureusement vraie sont des pygmées qui peuvent avoir la passion de Procuste, mais qui n'en ont certainement pas la force.

Dès que l'histoire à formes arrêtées sort des pompes de la tradition, comme le disque du soleil des vapeurs enflammées de l'aurore, les empires de la Mésopotamie s'emparent de notre attention. Entre les Scythes, qui ne sont autres que nos ancêtres de la race japhétique, livrés encore à la vie nomade, et la monarchie pharaonique des bords du Nil, une puissance militaire se fonde, qui bientôt étend son empire sur tout le premier berceau du genre humain. Un chef assyrien, qui a choisi Ninive pour sa capitale, refoule une partie des Scythes vers l'intérieur de l'Asie, coupe la communication avec les peuples de leur race de ceux qui, précédemment, s'étaient emparés de l'Egypte, et crée une puissance politique dont nous voyons s'étendre l'influence dans toutes les directions, jusqu'aux confins de l'Inde et de la Tartarie actuelle, jusqu'à la Phénicie, jusqu'à l'extrémité de l'Asie-Mineure et jusqu'aux contrées voisines du Caucase.

Cet empire, soit qu'il ait joui d'une prospérité fabuleuse, comme le prétendait Ctésias, soit qu'il ait subi dans l'intervalle des révolutions considérables, ainsi qu'on peut l'inférer plus justement du témoignage des autres historiens, a duré ou s'est renouvelé à plusieurs reprises pendant un long période qu'on ne peut estimer à moins de quinze siècles; et quand il fut définitivement tombé, ses institutions avaient laissé une trace si profonde que les divers empires qui se succédèrent sur ses ruines, quoique passés entre les mains de peuples d'une autre race, continuèrent à reproduire jusqu'aux moindres formes de l'organisation assyrienne. Il s'établit dans l'esprit des gouvernements et des peuples comme une légitimité de transmission d'un empire à l'autre.

Les Perses imposèrent leur autorité comme étant aux droits des Mèdes, qui eux-mêmes avaient tiré la leur des Assyriens. L'homme devant lequel *la terre se tut*, Alexandre, à Persépolis, à Suse, à Ecbatane, à Babylone, recueillit la tradition de cette grande unité politique dont la restitution sous forme grecque aurait été durable entre ses mains s'il eût vécu quelques années de plus seulement. La tradition assyrienne subsistait alors dans les villes que je viens de nommer, mais elle était muette au centre même d'où elle avait rayonné d'abord: Ninive, dès lors, n'était plus, comme aujourd'hui, qu'un monceau de ruines et de cendres.

Le peuple de Dieu, lié dans l'origine d'une manière bien plus étroite aux vicissitudes de l'Egypte, fut longtemps sans ressentir l'atteinte du grand empire asiatique. Les opinions sur la vraie chronologie d'Abraham sont diverses et problématiques; cependant la plus vraisemblable fait traverser l'Euphrate au père des Sémites du sud et de l'occident avant que la puissance assyrienne ne fût fondée. Les ennemis qui se précipitent de la Mésopotamie, et contre lesquels Abraham soutient les peuples de la vallée du Jourdain, forment une confédération de royaumes divers qui ne paraissent pas avoir reconnu la suprématie de ce que dans le moyen-âge on a nommé un suzerain. Quand, plus tard, les Hébreux reviennent de l'Egypte, la population chananéenne, sur laquelle ils se précipitent, n'est soumise à aucun maître éloigné qui la domine et qui la défende. L'anarchie du temps des Juges répond à une époque où l'auteur des conquêtes s'était refroidie chez les Egyptiens, et où elle n'avait dû se reproduire en Assyrie que dans des limites, plus étroites que par le passé. La prospérité du royaume d'Israël sous Salomon marque un plus grand affaiblissement encore de l'influence extérieure, soit des Egyptiens, soit des Assyriens. Mais, après la séparation des dix tribus, la puissance assyrienne paraît enfin dans la Judée. Cette puissance est l'instrument principal dont Dieu se sert pour punir le schisme de Jéroboam et les impiétés de Garizim. Peu à peu le flot assyrien s'avance, et, sous Sa'manassar, les tribus rebelles finissent par être transplantées à Ninive et dans la Mésopotamie. Juda, presque aussi coupable qu'Israël, n'est pas moins menacé: mais ce n'était pas à Ninive qu'était réservé l'office du châtiement de Jérusalem. Tout d'un coup la puissance guerrière qui avait bouleversé la Palatine en disparaissant, et nous voyons surgir à sa place de nouveaux conquérants partis d'une capitale plus ancienne que Ninive elle-même, mais qui depuis longtemps avait perdu toute prépondérance politique. La création de l'empire de Babylone et l'accroissement de la puissance mé

dique indiquent un nouveau démembrement de l'empire d'Assyrie, causé sans doute par les progrès de la mollesse chez ses souverains. En effet, nous voyons bientôt le dernier des monarques de Ninive, type immortel de la corruption efféminée, succomber sous la coalition de deux de ses satrapes révoltés, celui de la Médie et celui de la Chaldée.

D'après les calculs les plus vraisemblables, la chute de Sardanapale et de Ninive doit être placée dans les dernières années du VII^e. siècle avant notre ère, et n'a par conséquent précédé que de quinze à vingt ans la ruine de Jérusalem.

Les livres saints nous attestent la parenté originaire des Hébreux et des Assyriens. Quand Abraham descendit dans la Palestine, il laissait derrière lui des frères de la même race, qui peu après furent englobés dans le grand empire de Ninus. Les progrès de la science moderne ont fait reconnaître aussi l'existence de liens originaires entre les soldats de Xerxès et les défenseurs de l'indépendance hellénique à Marathon et à Platée. Et pourtant quel contraste entre le culte du despotisme que nous voyons si profondément enraciné chez les Perses et la démocratie turbulente des républiques de la Grèce ! L'opposition n'est pas moins forte, si l'on compare les descendants de Sem à Ninive et à Jérusalem. Depuis les motions de la Divinité jusqu'aux moindres détails de l'organisation civile, le génie hébraïque paraît antipathique aux idées qui régnaient sur les bords de l'Euphrate et du Tigre. Et cependant des nations dont le point de départ et l'éducation avaient été si différents, rapprochées d'ailleurs par l'organisation naturelle et la langue, devaient se pénétrer à chaque instant par mille influences diverses. Si d'un côté nous voyons la pureté de la loi Moïse perpétuellement altérée par les séductions d'un culte qui avait pris naissance à Babylone, et les préceptes dictés par Dieu même trahis par la royauté et abandonnés par le sacerdoce, de l'autre côté les exemples d'un captif israélite tel que Tobie imposent au roi d'Assyrie, et Jonas, prêchant audacieusement dans les rues de Ninive, fait accepter une pénitence salutaire à la nation et à son chef.

Toutes ces considérations montrent quels secrets les ruines de Babylone et de Ninive ont jusqu'à présent renfermés dans leur sein. Outre que l'esprit est justement avide de ces confirmations en pierre et en bronze des faits déposés dans la Bible, et qui sont la base de notre foi, on sent qu'il y a de bien autres lacunes à combler dans le domaine des fausses religions et de l'histoire profane. Tout ce que nous savons de l'Asie occidentale, l'Inde comprise, avant Alexandre, se compose de ce qu'on pourrait appeler des *post-tériorités*; et même, entre les développements secondaires, combien n'en est-il pas qui ont péri ! La Médie a disparu tout entière; nous n'avons de la Phénicie que des vestiges insignifiants et tous d'une date comparativement très-récente. La Perse, bien plus épargnée par le temps, reflète une civilisation antérieure avec une évidence que les dernières découvertes de Ninive viennent de convertir en certitude. Nous voyons clairement aujourd'hui l'art grec naître de l'influence asiatique, et, en remontant les routes que cette influence a suivies, nous parvenons jusqu'au centre de la monarchie assyrienne. Tout démontrait donc l'importance capitale de Babylone et de Ninive, et pourtant on en était réduit aux conjectures. Cette absence de tout document authentique était devenue surtout sensible depuis le développement des études égyptiennes, et chaque pas qu'on faisait d'un côté rendait plus pénible l'obscurité qui de l'autre continuait de tout envelopper.

Or, voyez comment Dieu prépare et arrange toutes choses. Dans le grand schisme de l'Orient, des fragments épars de l'Eglise catholique sont restés sous le sabre des Turcs. La Chaldée a ses chrétiens fidèles à l'unité romaine, en dépit des hérétiques et des musulmans. Un des beaux côtés de la politique de Louis XIV fut le soin qu'il prit de faire sentir la protection du roi très-chrétien aux catholiques dispersés dans l'empire turc, renouvelant ainsi l'antique renommée de la France à l'époque des Croisades. Mossoul, ville assez considérable bâtie sur les bords du Tigre, en face des ruines de Ninive, est le centre de l'Eglise chaldéenne unie; Rome y entretient une mission placée sous l'égide de la France, en vertu des capitulations qui remontent à Louis XIV. Le zèle des missionnaires a devancé là comme ailleurs l'action politique du gouvernement, et lui a indiqué la route qu'il devait suivre pour restaurer l'influence française partout où le retentissement de nos catastrophes l'avait détruite ou affaiblie. La mission chaldéenne, en se ramassant, a provoqué la persécution et les avanies. La France philosophique refuserait cent ans de suite de s'intéresser au sort des catholiques de l'Orient que le recours à sa puissance ne cesserait d'avoir lieu. C'est ce qui arriva dans le cours des dernières années. Il se trouva, pour nous représenter à Mossoul, un agent plein de zèle, mais sujet ottoman, et par conséquent impuissant à soutenir les plus légitimes efforts. Le gouvernement français finit par être touché de cette situation : le consulat de Mossoul fut créé, et un homme d'une haute espérance, M. Paul-Emille Botta, fils de Charles Botta, l'illustre historien de l'Italie, légué à la France par son père en retour de l'hospitalité qu'il en avait reçue, fut investi de ces nouvelles fonctions.

M. Botta avait déjà parcouru l'Orient comme naturaliste; mais d'une science à l'autre il n'y a que la main, et le voisinage de Ninive contribua à transformer le naturaliste en antiquaire.

Voici donc M. Botta, pendant les loisirs prolongés d'une résidence à Mossoul, les yeux attachés sur ces vastes tumulus, sur ces lignes de murailles écroulées qui dessinent le cadavre de Ninive. De l'observation il passe aux fouilles; il attaque la principale éminence; il y recueille quelques débris, et bien que tout ce qu'il trouve lui donne la triste preuve d'une destruction acharnée qui n'a laissé à aucun objet son intégrité, il s'attache à cette pous-

sière qu'il crible avec un soin religieux. Un jour qu'il s'apitoyait lui-même sur la médiocrité des conséquences de son entreprise, vient à passer un chrétien, l'unique chrétien du village musulman de *Khorsabad*. La colline artificielle qu'on fouillait n'était point sur sa route; il s'en était détourné, par un motif que l'on ignore, en se rendant de son village à Mossoul; et, reconnaissant de loin le protecteur de sa religion, il s'approcha pour le saluer; puis ayant su le motif de son séjour sur les ruines de Ninive: "Vous êtes bien bon, dit-il à M. Botta, de vous donner tant de peine! Ici vous ne trouverez rien; mais il n'en est pas de même chez nous, et, si vous voulez y transporter vos recherches, je vous promets d'avance que vos peines seront amplement récompensées." M. Botta, sur cette indication, se rendit à Khorsabad; il vit que ce village était bâti sur une éminence factice, comme celles qui indiquent encore l'emplacement des principaux édifices de Ninive; il reconnut à fleur de terre des débris de construction. Pour pénétrer dans le dédale souterrain, il fallait acheter et abattre les maisons du village; la première qui tomba fut celle du chrétien, qui en avait fait volontiers le sacrifice au consul français; et il ne fallut que quelques jours à M. Botta pour se convaincre que l'édifice assyrien qu'il allait rendre à la lumière était, dans quelques-unes de ses parties essentielles, aussi bien conservé que les quartiers les moins ravagés de Pompéi.

Ceci se passait dans les premiers mois de 1843: le 5 avril, M. Botta donna connaissance du premier résultat de ses fouilles à Khorsabad, par une lettre adressée à son ami, M. Jules Mohl, orientaliste éminent, qui l'avait fortement engagé à profiter de son séjour à Mossoul pour explorer les ruines de Ninive. L'Académie des Inscriptions reçut de M. Mohl communication de la lettre du consul de France à Mossoul: l'impression en fut profonde; bientôt de nouvelles lettres vinrent accroître les premières espérances et exciter de plus en plus l'intérêt de la docte compagnie. M. Botta, dessinateur pour la première fois de sa vie, envoyait des dessins dont la naïveté même garantissait la fidélité. Il implorait de l'argent pour continuer les fouilles: M. Duchâtel lui fit expédier, courrier par courrier, un premier crédit. Il réclamait un dessinateur habile: M. Villemain s'entendit avec M. Duchâtel pour renvoyer immédiatement sur les bords du Tigre M. Eugène Flaudin, à peine de retour d'une longue et fructueuse exploration en Perse, et qui tout recommandait au choix du gouvernement comme un des plus propres à accomplir cette nouvelle mission, talent exercé, connaissance du pays, tempérament à l'épreuve des plus rudes fatigues.

A continuer.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PBIX ET DES COURONNES,
FAITE DANS LE PENSIONNAT DES
RELIGIEUSES DU SACRE-CŒUR DE JESUS, A ST. JACQUES DE
L'ACHIGAN.

HONNEUR ET GLOIRE A DIEU SEUL.

DISTRIBUTIONS HONORIFIQUES.

Le 1^{er}. médaillon et le 1^{er}. ruban de mérite ont été décernés, d'après le suffrage des élèves, ratifié par celui des maîtresses à Mlles. C. Berthelot et M. Weekes. Le 2^d. médaillon et le 2^d. ruban de mérite ont été décernés à Mlle. V. Peltier. Le 3^{me}. ruban a été mérité par Mlles. C. Weekes et J. David ex æquo. Le 4^{me}. ruban a été décerné à Mlles. M. Corcoran et A. Smith ex æquo.

En ont le plus approché Mlles. Trestler et M. Guilbault.

Le 1^{er}. ruban d'aspirante a été décerné à Mlle. A. Papineau. Le 2^d. à Mlle. J. Simson. L'accessit à Mlle. L. McKenzie.

Grands prix ou prix du 1^{er}. ordre communs à toutes les classes.

Le prix de vertu a été mérité et remporté d'après le suffrage des élèves ratifié par celui des maîtresses, par Mlle. C. Berthelot. Le 1^{er}. accessit par Mlle. M. Weekes, Elève D.; le 2^d. par Mlle. V. Peltier Elève D.

Le prix de succès a été remporté par Mlle. M. A. Thomson. Le 1^{er}. accessit par Mlle. A. Papineau; le 2^d. par Mlle. M. Smith.

Prix du 1^{er}. ordre particuliers à chaque classe.

Le prix d'application dans la 2^d. classe anglaise a été mérité par Mlle. M. Smith. L'accessit par Mlle. V. Peltier.

Dans la 2^d. classe anglaise le prix d'application a été décerné à Mlle. C. Weekes. L'accessit à Mlles. G. Morisson et M. David ex æquo.

Le prix a été mérité dans la 1^{ère}. division de la 3^{me}. classe française par Mlle. E. Smith. L'accessit par Mlle. O. Raymond.

Dans la 1^{ère}. division de la 4^{me}. classe anglaise il a été décerné à Mlle. C. Chagnon. L'accessit à Mlle. E. Smith.

Il a été mérité dans la 2^d. division de la 3^{me}. classe française par Mlles. A. Smith et M. Weekes ex æquo. Le 1^{er}. accessit par Mlles. J. David et M. Guilbault ex æquo; le 2^d. par Mlle. N. Jefferees.

Le prix d'application dans la 2^d. division de la 4^{me}. classe anglaise a été décerné à Mlle. O. Trestler. Le 1^{er}. accessit à Mlle. M. Guilbault; le 2^d. à Mlle. H. Moreau.

Il a été mérité dans la 5^{me}. classe française par Mlle. O. Beaudry. Le 1^{er}. accessit par Mlle. E. Mirault; le 2^d. par Mlle. D. Miller.

Le prix d'application dans la 5^{me}. classe anglaise a été décerné à Mlle. H. Richer. L'accessit à Mlle. V. Peltier.

Prix du 2^d. ordre particuliers à chaque classe.

Le prix de grammaire a été mérité et remporté dans la 2^d. classe française par Mlle. V. Peltier El. D. L'accessit par Mlle. M. A. Thomson.

Dans la 2d. classe anglaise le prix a été décerné à Mlle M. A. Thomson. L'accessit à Mlles. V. Peltier et N. Jefferces ex æquo.

Il a été remporté dans la 1ère. division de la 3me. classe française par Mlle. A. Papineau. L'accessit par Mlle. E. Lamontagne.

Le prix de grammaire a été mérité dans la 1ère. division de la 4me. classe anglaise par Mlle. C. Raymond. L'accessit par Mlle. M. L. Lusignan.

Il a été mérité dans la 2d. division de la 3me. classe française par Mlle. C. Weekes El. D. Le 1er. accessit par Mlle. N. Jefferces; le 2d. par Mlle. E. Weillbrenner.

Le prix de grammaire a été mérité dans la 2d. division de la 4me. classe anglaise par Mlle. A. Papineau El. D. Le 1er. accessit par Mlles. M. Corcoran El. D. et H. Moreau ex æquo; le 2d. par Mlle. M. Weekes El. D.

Dans la 5me. classe française le prix a été accordé à Mlle. D. Miller. L'accessit à Mlle. O. Beaudry.

Le prix de composition a été mérité et remporté dans la 2d. classe française par Mlles. C. Raymond et H. Meilleur ex æquo. L'accessit par Mlle. M. David.

Dans la 2d. classe anglaise le prix a été décerné à Mlle. H. Smith. L'accessit à Mlle. G. Morisson.

Le prix de composition a été décerné dans la 1ère. division de la 3me. classe française à Mlle. H. Smith. L'accessit à Mlle. E. Lamontagne.

Dans la 2d. division de la 3me. classe française le prix a été accordé à Mlle. E. Weillbrenner. Le 1er. accessit a été décerné à Mlle. C. Weekes; le 2d. à Mlle. C. Berthelot El. D.

Le prix d'histoire a été mérité dans la 2d. classe française par Mlle. M. A. Thomson; le 2d. par Mlle. N. Jefferces.

Dans la 1ère. division de la 3me. classe française le prix d'histoire a été mérité par Mlle. H. Moreau. L'accessit par Mlle. M. L. Lusignan.

Dans la 2d. division de la 3me. classe française le prix a été décerné à Mlle. C. Berthelot. Le 1er. accessit à Mlle. C. Weekes; le 2d. à Mlle. M. Corcoran.

Le prix de botanique a été mérité et remporté dans la 2d. classe française par Mlle. Y. Peltier El. D. L'accessit par Mlle. M. David.

Le prix de traduction dans la 2d. classe anglaise a été remporté par Mlle. M. A. Thomson. Le 1er. accessit par Mlle. M. David; le 2d. par Mlle. H. Meilleur.

Dans la 1ère. division de la 4me. classe anglaise le prix a été décerné à Mlle. C. Raymond. L'accessit à Mlle. C. Chagnon.

Le prix de Mythologie a été mérité dans la 2d. classe française par Mlle. M. Smith. L'accessit par Mlle. M. A. Thomson.

Dans la 1ère. division de la 3me. classe française le prix a été décerné à Mlle. A. Raymond. L'accessit à Mlle. H. de St. Ours.

Le prix de lecture dans la 2d. division de la 3me. classe française a été remporté par Mlles J. David et S. Bastien ex æquo. Le 1er. accessit par Mlle. V. Peltier; le 2d. par Mlle. N. Jefferces.

Dans la 1ère. division de la 4me. classe anglaise le prix a été remporté par Mlles. A. Smith et H. de St. Ours. L'accessit par Mlle. S. Perrault.

Dans la 2d. division il a été remporté par Mlle. M. Corcoran. L'accessit par Mlles. M. Weekes et E. Weillbrenner.

Dans la 5me. classe française le prix a été remporté par Mlle. L. McKenzie. Le 1er. accessit par Mlle. C. Jetté; le 2d. par Mlle. H. Khune.

Dans la 5me. classe anglaise il a été remporté par Mlle. J. Simson El. D. L'accessit par Mlle. H. Richer.

Le prix de mémoire a été décerné dans la 2d. classe française à Mlle. G. Morisson. L'accessit à Mlle. H. Meilleur.

Dans la 2d. classe anglaise le prix a été mérité par Mlle. M. Smith. L'accessit par Mlle. M. David.

Dans la 1ère. division de la 3me. classe française le prix a été remporté par Mlle. S. Perrault. L'accessit par Mlle. A. Raymond.

Dans la 1ère. division de la 4me. classe anglaise il a été décerné à Mlle. E. Smith. L'accessit à Mlle. C. Raymond.

Dans la 2d. division de la 3me. classe française le prix a été mérité par Mlle. V. Peltier. Le 1er. accessit par Mlles. C. Berthelot et M. Weekes; le 2d. par Mlle. J. David.

Dans la 2d. division de la 4me. classe anglaise le prix a été remporté par Mlle. A. Papineau. Le 1er. accessit par Mlle. H. Moreau; le 2d. par Mlle. M. Corcoran El. D.

Prix particuliers aux différens cours.

Le prix d'instruction religieuse a été mérité dans le 1er. cours par Mlle. C. Raymond. Le 1er. accessit par Mlle. M. Smith et C. Berthelot ex æquo; le 2d. par Mlle. M. David.

Dans le 2d. cours le prix a été mérité par Mlles. A. Papineau et E. Smith ex æquo. Le 1er. accessit par Mlle. M. L. Lusignan; le 2d. par Mlle. H. Moreau.

Dans le 3me. cours le prix a été mérité par Mlle. J. Simson El. D. L'accessit par Mlle. H. Rhune et C. Jetté.

Le prix de géographie a été mérité dans le 1er. cours par Mlle. M. Smith. Le 1er. accessit par Mlle. H. Meilleur; le 2d. par Mlle. V. Peltier El. D.

Dans le 2d. cours il a été remporté par Mlle. E. Smith. Le 1er. accessit par Mlle. A. Papineau et S. Perrault ex æquo; le 2d. par Mlle. O. Trostler.

Il a été mérité dans le 3me. cours par Mlle. H. Richer. Le 1er. accessit par Mlle. O. Beaudry; le 2d. par Mlle. J. Simson El. D.

Dans le cours anglais le prix a été mérité par Mlle. M. A. Thomson. L'ac-

cessit par Mlle. N. Jefferces.

Le prix d'arithmétique a été remporté dans le 1er. cours par Mlle. N. Jefferces. Le 1er. accessit par Mlle. M. A. Thomson; le 2d. par Mlle. V. Peltier El. D.

Dans le 2d. cours il a été mérité par Mlle. M. Guilbault. Le 1er. accessit par Mlle. H. Moreau; le 2d. par Mlle. C. Raymond.

Il a été mérité dans le 3me. cours par Mlle. S. Bastien. Le 1er. accessit par Mlle. M. Weekes El. D.; le 2d. par Mlle. C. Berthelot El. D.

Dans le cours français il a mérité par Mlle. J. David El. D. L'accessit par Mlle. V. Peltier.

Le prix d'écriture a été mérité dans le 1er. cours par Mlle. C. Weekes El. D. Le 1er. accessit par Mlle. H. Meilleur; le 2d. par Mlles. C. Raymond et E. Weillbrenner ex æquo.

Dans le 2d. cours le prix a été mérité par Mlle. M. L. Lusignan. Le 1er. accessit par Mlle. C. Chagnon; le 2d. par Mlles. H. Richer et H. de St. Ours ex æquo.

Le prix de travail manuel a été mérité dans le 1er. cours par Mlle. H. Meilleur. Le 1er. accessit par Mlle. J. David El. D.; le 2d. par Mlle. M. David.

Dans le 2d. cours il a été mérité par Mlle. M. L. Lusignan. Le 1er. accessit par Mlle. C. Chagnon; le 2d. par Mlle. H. Richer.

Le prix d'économie domestique a été mérité dans le 1er. cours par Mlle. M. Weekes El. D. Le 1er. accessit par Mlles. C. Weekes El. D. et M. Smith ex æquo; le 2d. par Mlle. M. A. Thomson.

Dans le 2d. cours il a été décerné à Mlle. A. Raymond. Le 1er. accessit à Mlle. E. Smith; le 2d. par Mlle. H. Richer.

Un prix d'encouragement a été accordé à Mlle. S. Dupuis.

Comité Central permanent.

Mercredi, 30 Juillet 1845.

Présents: H. Paré, écr., au fauteuil, Benjamin Holmes, écuyer. Le trésorier pour la campagne annonça qu'il avait reçu depuis la dernière assemblée:

De Messire Cusson, pour St. Antoine, 1 paquet de hardes,	£29	0	0
et			
De Messire Robert, pour St. Polycarpe,	2	16	0
De Messire Chaulet, pour Rawdon	9	3	9
do do pour St. Alphonse de Kildare	1	6	3
De Messire Sylvestre, pour St. Grégoire de Manoir	3	5	5
De H. Bogue, écr., pour St. Clément de Beauharnais, renfermant £20 des seigneurs de Beauharnais et £7 10s de E. Colville, écr., M. P. P. aussi 10 minots de blé et six de pois	58	3	4
De Antoine Couillard, écr., Ste. Philomène	5	0	0
(Et 1 balle de marchandises de A. Sauvageau, écuyer)	30	13	0
De C. M. Lebrun, écr., Ste. Martine	2	15	0
De Messire Crevier, pour St. Antoine			

En tout £143 13 0

Mercredi, 6 Août 1845.

Présents: Messire Quiblier, au fauteuil; Joseph Bourret et H. Paré, écuyers.

Le trésorier annonça qu'il avait reçu les sommes suivantes depuis la dernière assemblée:

De Knox's Church, Galt	£10	0	0
De l'Eglise Presbytérienne,	5	0	0
	£15	10	0
De discompte	1	3	—15 8 3
R. Des Rivières, New-York	2	10	0
Rév. J. Rogers, Desmoresville	10	12	0
Du National Circus, la moitié des recettes de la représentation de samedi soir	23	0	5
Balancé des collections du quartier ouest	1	10	0
Mme. Martel, par M. Berthelot	7	0	
Montant publié jusqu'au 26 juillet	12570	1	10
Do subséquemment reçu le même jour	21	8	0
Montant reçu avant ce jour	12651	3	1
Reçu du comité ce jour de l'honorable C. B. Ogden, ci-devant procureur-général, par MM. Forsyth, Richardson et Cie.	26	0	0
De P. Moreau, écuyer.	25	0	1
De M. A. Lafricain, par J. Beaudry, écuyer,	1	5	0
	£51	5	0

Ajourné à 4 heures P. M.

A. LAROCQUE, Sec.

—Le maire de Québec a reçu hier la somme de 150 livres sterling, provenant de la souscription faite à Charlotte-Town (île. du Prince Edouard) en faveur des incendiés de cette ville. Canadien.

CORRESPONDANCE.

M. L'ÉDITEUR,

Les Dames Ursulines des Trois-Rivières viennent d'être plongées dans le deuil, par la perte d'une sœur chérie, la Révérende Mère St. Stanislas (Demoiselle Anastasie Cloutier) décédée le 6 du courant à dix heures et demie du soir.

Désirant se vouer à la vie religieuse et perfectionner son éducation, elle entreprit courageusement, quoique dans un âge fort tendre, le voyage de Georgetown, dans les Etats-Unis, voyage qui alors offrait de plus grands dangers qu'à présent. Semblable au patron qu'elle choisit par la suite, elle quitta la maison paternelle, où elle ne devait plus revoir l'auteur de ses jours. Sa sensibilité l'emporta sur la force de son âme, et quoiqu'elle déroba sa peine aux regards de son père qui l'accompagnait, elle semblait pressentir les maux qui allaient fondre sur elle. Dieu qui l'appelait si jeune à la gloire, commença dès-lors à l'éprouver.

Voyez-vous loin de la patrie, par une nuit obscure et orageuse, au milieu d'une effroyable forêt une jeune fille, dont la pâleur et les larmes vous apprennent un malheur? Près d'elle sur le gazon un homme d'un âge avancé, git sans mouvemens et presque sans vie; déjà son regard est éteint; son corps se glace, et le sang qui s'échappe de ses blessures la saisit d'effroi.... Que faire dans ce lieu solitaire?... Secours humain où êtes-vous?... Sa voix affaiblie se perd dans l'espace; et personne ne répond, que le mugissement de la tempête, le roulement du tonnerre, et le gémissement des arbres abaissés vers la terre. Parfois et soudain l'éclair vient lui montrer les progrès de la mort. Alors l'écho répète au loin ses cris déchirans : Mon Père, mon Père, Haïmon Dieu ! Mais le pauvre père ne l'entend pas. Elle le baise mais il ne la sent pas.

Le plus grande partie de la nuit se passa dans cette triste situation. La voiture avait été tirée du ravin, et les passagers étaient éloignés; on lui parla, mais alors elle ne comprenait pas la langue anglaise. Qu'allait-elle devenir? Cependant la réapparition du conducteur vient lui expliquer, et on les conduisit à l'établissement le plus proche où plusieurs chirurgiens les attendaient. Qu'il fut long le temps qu'ils employèrent à rappeler quelques symptômes de vie. Exclue de la présence de son père, il lui parut l'éternité. Enfin il lui fut permis d'exercer tous les ressorts de son amour filial, et le ciel ayant exaucé sa prière, ils continuèrent quelques mois après, leur malheureux voyage, que les dépenses imprévues, la convalescence de son père, et mille autres inconvéniens lui avaient rendu bien pénible.

Mais enfin je la vois arriver au lieu de sa destination. Qu'ils devaient être douloureux ces adieux! cette séparation pour toujours, le départ d'un père si faible encore, seul exposé à de nouveaux dangers, emportant sous l'apparence du mieux le coup de la mort.

Malgré les pleurs et les inquiétudes qu'elle nourrissait dans son cœur, son séjour dans le couvent fut une vie de vertus et d'application.

Dans les derniers temps les lettres qu'elle recevait du Canada gardaient le silence sur la santé de son père. Une lettre enfin qu'elle trouva, lui apprit qu'elle était orpheline.

Son retour dans sa patrie n'améliora pas sa santé déjà bien altérée. Reçue avec empressement au noviciat des Ursulines des Trois-Rivières, la maladie l'en fit sortir deux fois. Cependant fidèle à sa vocation elle surmonta les obstacles et y rentra pour ne plus en sortir.

Il serait impossible de peindre dignement les dix années qu'elle passa dans cette Communauté, dans la pratique de toutes les perfections dont elle était devenue un vrai modèle.

Elle était maîtresse-générale depuis quatre ans et trois mois, et c'est en remplissant les fonctions de cette charge que les parens des nombreuses élèves confiées à ses soins maternels ont pu apprécier son mérite si éminent.

Elle possédait les qualités du cœur et de l'esprit, et la nature l'avait ornée de tous ses dons. Elle savait se faire craindre et chérir en même temps. Tout en elle commandait l'admiration, le respect et l'amour.

Après 31 ans et 6 mois de pèlerinage ici bas, 9 jours de maladie cruelle, conservant jusqu'au dernier moment son jugement et les nobles sentimens qui l'animaient toute sa vie, elle a salué l'aurore de son éternité, et a reçu la couronne immortelle des mains de l'agneau.

Vous, Seigneur, qui du séjour de la gloire voyez mes faibles efforts pour annoncer la douloureuse perte d'une mère si chérie, si zélée dans sa profession, à la pratique de tous les devoirs chrétiens et dont la pureté et la sainteté de la vie d'ici bas ne peut manquer d'acquiescer la récompense céleste, Veuillez m'accorder la grâce à son instar de mériter autant quelle le séjour des bienheureux, quand il vous plaira de m'y appeler.

Soiel le 15 août 1845.

UNE ÈLÈVE.

BULLETIN.

Relation d'un miracle.

— Nous avons cru que les détails suivans d'un miracle arrivé à Versailles, le 14 avril dernier, intéresseraient assez nos lecteurs, pour devoir l'insérer dans nos colonnes. C'est un extrait du récit de M. Lambert, directeur du petit séminaire de Versailles, touchant la guérison miraculeuse d'un enfant du nom de Pierre Renaud, opérée par l'invocation du Très-Saint Cœur de Marie, et adressé à l'évêque de Versailles :

MONSIEUR,

J'ai eu l'honneur, lundi 14 d'avril, de rapporter de vive voix à Votre Grandeur le fait étonnant, qui a eu lieu dans notre petit séminaire, en lui demandant la permission de le faire connaître à M. l'abbé Desgenette curé de Notre-Dames-des-Victoires à Paris. Je viens aujourd'hui présenter, par écrit, le récit du même fait, en y joignant les circonstances les plus remarquables, qui l'accompagnent.

Pierre Renaud, né à Paris le 3 de juillet 1832, entra au petit séminaire de Versailles au mois d'octobre 1838. Dans l'été de 1843, il fut attaqué de battemens de cœur, et vint passer quelque temps à la maison paternelle. Il désirait reprendre ses études à la fin des vacances; mais il éprouva bientôt, de violents paroxismes, et de si terribles convulsions, que quatre hommes avaient peine à le tenir. Le médecin de notre maison n'épargna aucuns soins pour le réchapper. Mais tout fut inutile : Les paroxismes recommencèrent d'une manière alarmante, et le docteur m'avertit de l'état sérieux de sa maladie. Il me dit qu'il y avait danger continuel d'un épanchement au cerveau, et il ne fit pas difficulté d'ajouter que pour le guérir, il faudrait lui créer un cœur nouveau : ce qui surpasse le pouvoir de la médecine. En conséquence, au mois d'avril de 1844, nous profitâmes d'un peu de mieux dans la santé du jeune homme pour le transporter à Montmorency, chez des parens qu'il y avait. Là, il jouit de quelque mieux, et au mois d'octobre dernier, il vint faire quelque séjour à Versailles chez le curé de St. Simphonien son protecteur. Quoique nous n'eussions nullement envie de l'admettre de nouveau dans notre maison, à la fin, cependant, nous lui permîmes de fréquenter les classes aussi souvent que ses forces le lui permettaient. En lui accordant cette faveur, nous n'étions pas sans craintes, car le docteur nous avait déclaré qu'à quelque moment, il surviendrait quelques suites terribles occasionnées par l'action du cœur. Nos appréhensions ne se réalisèrent que trop. Le 24 de février dernier, Renaud en arrivant de sa classe du matin, recommença à se trouver mal, et on le conduisit aussitôt à l'infirmerie; malgré les soins les plus assidus, l'état du malade empira de plus en plus.

Enfin le premier avril, les battemens convulsifs du cœur, qui, selon les docteurs, ressemblaient au souffle que forme la soupape d'une pompe, causèrent un épanchement au cerveau, d'où s'ensuivit une paralysie de nerf optique. Delà survint une privation complète de la vue, et une telle insensibilité dans le malade que le docteur touchait de son doigt le patient, sans qu'il ressentit la moindre impression. Je l'ai vu moi-même dans cet état. Les paupières de ses yeux retirées, laissaient voir le rond de l'œil à découvert, et le montraient sans aucun mouvement, comme l'œil d'une statue. Pendant trois jours et trois nuits, le pauvre malade souffrit des douleurs qu'il exprimait par des gémissemens qui partaient du cœur.

Le médecin de l'hôpital public de Versailles, homme d'une très grande habileté et d'une expérience consommée, fut consulté le vendredi qui était le 4 d'avril. Il examina le malade, et jugea qu'il était tout probable qu'il ne recouvrerait jamais la vue; il dit qu'il avait une maladie incurable au cœur, et ajouta qu'il fallait s'attendre à le perdre tôt ou tard.

Sans espoir de ce côté-là, nous tournâmes nos yeux vers le ciel. Le même jour, toute la communauté commença une Neuvaine en l'honneur de la Ste. Vierge. Le samedi, 5 du mois, un paroxisme prolongé, joint à une grande faiblesse, nous détermina à lui donner l'extrême-onction, un peu avant midi.

Pendant ce temps, les écoliers rassemblés dans la chapelle récitaient le *Miserere*. Quant au malade, il était insensible, ses yeux fixes étaient tout ouverts. Un cataplasme de moutarde appliqué entre les épaules, ne lui causait aucune sensation. Sa respiration semblait avoir cessé, et nous nous hâtons, crainte qu'il ne rendit le dernier soupir avant la fin de la cérémonie : sa mère était là qui fondait en larmes. Environ un quart d'heure après avoir été administré, Renaud revint à lui, et nous dit qu'il ne sentait plus de mal : lui qui pendant si longtemps était resté au lit sans pouvoir prendre de nourriture, après un entier épuisement, de ses forces, demandait le même jour à monter en haut, et se trouvait capable de marcher dans l'infirmerie. Ce changement d'état lui permit d'assister le dimanche aux vêpres, au sermon et à la bénédiction. Les jours suivans, il se leva, à cinq heures du matin, assistait à la méditation et était capable d'entendre plusieurs messes. Il ne souffrait plus, mais il était encore aveugle, quoiquo ses paupières eussent recouvert leurs mouvemens. Plusieurs fois, en récréation, ses compagnons le placèrent en plein jour, en face du soleil, sans qu'il reçut aucune impression de la lumière. Il avait déjà cette finesse dans l'ouïe, particulière aux aveugles,

qu'il reconnaissait par leur marcher ceux qui venaient le voir à l'infirmerie. Le vendredi, onze d'avril, on fit venir de Paris, un très habile oculiste, qui, après avoir reconnu, comme nos médecins, que l'épanchement dans le nerf optique, causé par la maladie du cœur, était la cause de son aveuglement, jugea le cas comme difficile, et ne voulut pas s'engager à promettre autre chose, sinon qu'il tâcherait de rendre un peu la vue à notre jeune aveugle, en employant des moyens et un traitement rigoureux. La perspective de ce traitement n'était pas encourageante, telles que de copieuses saignées, application de sangsues, vésicatoires, séton. Mais nos médecins avaient jugé huit jours auparavant, que Renaud, épuisé par huit mois de paroxismes continuelles et de traitements analogues à sa maladie, ne pourrait être saigné que rarement et encore avec danger. J'avais aussi entendu dire à nos docteurs que le malade se montrait difficile à toute espèce de traitement. Alors, il ne resta plus que l'espérance pour la guérison de la vue. La neuvaine était pour se terminer le samedi, douze avril. Notre cher aveugle communia ce jour-là à la messe de communauté, mais il ne recouvra point la vue. Nous conclûmes alors qu'il fallait se soumettre au traitement prescrit par le médecin oculiste. Ne pouvant faire appliquer ce traitement dans notre maison, nous primes aussitôt nos mesures pour le confier aux soins des Sœurs de la Charité de Versailles. Les démarches nécessaires à cet effet furent prises le dimanche 13 du même mois, et il fut décidé que le pauvre enfant nous laisserait le lundi, qui était le 14 avril, entre neuf ou dix heures du matin. Le jour fixé pour le départ, il entendit la première messe à six heures; après la messe, il s'entreuint avec son confesseur: il lui exprima combien il lui était pénible de penser qu'un grand nombre de ses compagnons pourraient être ébranlés dans leur foi quand ils verraient que, malgré tant de ferventes prières, il était demeuré aveugle. Il l'engageait à leur parler pour ranimer leur confiance, et le suppliait de le recommander à l'Archiconfrérie. Ensuite, il témoigna le désir d'assister à la messe de communauté qui se disait à sept heures, afin de communier une dernière fois, dans la chapelle du petit séminaire. Il avait en cela une double intention: la première, de s'acquitter d'avance de la communion qui lui était échue, selon son nombre, comme membre du Sacré-Cœur; et la seconde, pour obtenir la force de supporter le traitement dont il ignorait la durée et la rigueur. Il assista donc à la messe de communauté avec le ruban et la médaille du Sacré-Cœur et était placé dans mon banc dans le sanctuaire. Au moment de la Communion, l'infirmier lui donnant le bras le conduisit à l'autel: je plaçai le corps de Notre-Seigneur-J. C. sur sa langue, donnai la communion à d'autres personnes et je finis la messe.

Un malentendu nous force à remettre la fin de cette relation au prochain No.

CANADA.

Cour Criminelle.—Le procès de Lepage est pardessus tout l'affaire qui préoccupe aujourd'hui l'esprit public, les journaux d'hier sont remplis des témoignages rendus par les témoins de la Couronne contre le prisonnier; des témoignages sont d'une nature effrayante en présentant chez l'individu accusé d'avoir servi d'instrument à Mercure et d'avoir trempé dans une entière complicité avec ce dernier, dans l'accomplissement du crime d'incendie, une invention dans les moyens de perpétuer le forfait tellement diabolique que si le juré est convaincu de la vérité de ces témoignages et déclare les accusés coupables, la société demandera un exemple éclatant, car jamais nous n'avons vu encore paraître au Banc Criminel des hommes qui parussent inspirer aussi peu de sympathies que Lepage et Mercure. La boîte infernale qui a été trouvée dans la possession de Lepage par les officiers de justice qui l'ont appréhendé, et qui a été exhibée à la Cour et aux Jurés pendant tout le temps du procès fait voir jusqu'où le génie du mal peut calculer pour le malheur de son semblable. Cette boîte contenait des pistolets de différentes dimensions, une lame vive d'un scalpel à plusieurs tranchans, des fusées faites d'un bois de sureau léger et poreux dans lequel la moëlle était remplacée par une composition ardente où aboutissait une mèche enduite de salpêtre de soufre, si nous en croyons l'odeur fétide qu'elle exhalait en se consumant; enfin une quantité de ces mèches et de petites allumettes phosphoriques; telle était la porte marteau de voyage de malheureux Lepage et dont la possession seule légitime un soupçon terrible contre lui.

Au moment où nous écrivons le procès s'instruit, le Juré s'appête à rendre son verdict, et avant que notre feuille soit répandue dans le public, le sort de Lepage sera arrêté. Autrement nous ne nous permettrions pas de créer contre lui des impressions aussi terribles, quelque exactes qu'elles puissent nous paraître; car maintenant qu'il est tombé vivant entre les mains de son pays, c'est au pays seul à se prononcer par le juré, dans la périlleuse position où se trouve placé le prisonnier, il ne nous appartient pas de violer vis-à-vis de lui les règles de l'humanité en empirant d'avance sa malheureuse et funeste situation.

Lepage est un homme d'environ 5 pieds 3 pouces de hauteur, de l'âge

d'à peu près 35 ans, d'une figure pâle, d'une complexion forte et sombre; tapu dans sa taille et de beaucoup d'embonpoint. Il a les yeux noirs, vifs, petits et brillants; et à le voir sur la sellette, en présence de ses juges et du juré, vous diriez d'un individu étranger à toutes les circonstances du procès qui écoute avec avidité toutes les parties du témoignage par un pur sentiment de curiosité. Il est rare qu'il paraisse s'émouvoir beaucoup des terribles révélations qui se font de temps à autre dans la boîte des témoins; quelquefois pourtant il laisse échapper des demi-sourires glacés qui trahissent une surprise inquiète et des serréments de cœur, quelque froid qu'il paraisse de prime abord. Pour Mercure, assis à côté de lui, il se lève, de fois à autres, pour prêter un oeil au témoignage et s'assoit tranquillement sans trop se laisser deviner. Les deux prisonniers se consultent ensemble, et Lepage parle souvent à M. Salmon, un de ses avocats, assis tout devant lui pendant que les deux autres Conseils interrogent les témoins.

Depuis que ce qui précède est écrit, le juré, après une charge lumineuse donnée par le juge Rolland, a, après quelques courts instans de délibération rendu le verdict de coupable contre Carolus Lepage pour crime d'incendie.

Nous étions présent au prononcé du juré et nous avons remarqué pour la première fois que la figure de Lepage se contractait convulsivement; on eut dit qu'il voulait parler au juré, mais qu'il ne savait pas le mot qu'il lui fallait. Sa paleur a redoublé comme s'il venait d'avoir toute la conscience de sa situation; un léger éblouissement s'est fait sentir dans toute sa personne, puis un peu remis du coup qu'il venait de recevoir, il s'est tourné vers Mercure pour échanger avec lui quelques paroles et a repris ce sourire à lui qui ne l'avait pas quitté jusqu'au moment du verdict du juré.

M. Drummond, un des avocats chargés de la défense de Lepage, a fait motion en arrestation du jugement. Cette motion a été rejetée et le prisonnier condamné à 14 ans de pénitencière.

Le Québec et le Montréal.—Ces deux superbes vaisseaux ont encore mesuré leurs forces samedi dernier. Partis tous deux de Québec à 6 heures, ils sont arrivés ici hier matin vers 5 heures, le Québec entrant dans le port lorsque le Montréal n'était encore que vis-à-vis l'église de Longueuil. Le premier avait environ 100 passagers de chambre et plus de 400 sur le pont.—Le Montréal était parti de Québec 3 minutes avant le Québec, mais ce dernier le passa vers St. Nicolas et il garda toujours le devant jusqu'à notre port.

Minerve.
—Nous sommes informé par le Docteur W. Nelson, que l'enfant qui a reçu le coup de poudre, dont nous avons fait mention dans notre dernier numéro, est dans un état très prospère. On ne peut pas dire si sa vue en souffrira beaucoup, mais on pense que l'enfant ne sera pas beaucoup défigurée. Il y a une quinzaine de jours qu'un autre enfant de dix ans a failli perdre la vie par une explosion dans les carrières et nous avons la douleur de rapporter un autre accident, causé par la poudre. Trois respectables habitants du faubourg St. Laurent, chassaient hier, et l'un d'eux a reçu accidentellement un coup de fusil de son ami qui était en arrière de lui de dix à 12 pieds. Le plomb s'est logé près de la hanche droite, M. le Dr. Nelson, espère que ces deux derniers accidents n'auront pas des résultats plus funestes que le premier.

Idem.
—Les nouvelles du Nouveau-Brunswick nous apprennent que la pluie qui a duré pendant près de deux semaines, a fait du tort aux grains. Le blé a manqué cette année dans beaucoup d'endroits par suite du ravage des insectes. Les autres grains promettent encore quelque chose.

Idem.
—M. le curé de Québec a annoncé dimanche au prône que les classes de l'école des Frères de la Doctrine Chrétienne, fermées depuis le malheureux incendie du 29 juin, se rouvriront demain, vendredi, dans le cédévant Hôtel-de-ville, rue St. Louis. Nous sommes heureux de voir qu'on travaille à relever les murs de l'Ecole des Frères, rue des Glacis, et que le comité d'Education fait des efforts pour remettre sur pied cette maison d'éducation utile.

Journal de Québec.
—Nous avons assisté, hier soir, à l'essai d'une des pompes Lemoine, dans la cour du Séminaire. Le résultat a été des plus heureux, car elle a lancé l'eau par dessus les points les plus élevés du Séminaire: et, essayée plus tard en face de la cathédrale, elle a atteint la croix du frontispice à une hauteur d'au moins cent pieds. Quand elle aura eu un peu d'usage, et que ses bras temporaires auront été remplacés par d'autres qui permettront de lui donner toute la force matrice qu'on lui destine, elle dépassera de beaucoup cette hauteur. La colonne d'eau se tenait dense et une presque jusqu'à son sommet. Cette pompe, qui est de £36, doit jeter une tonne d'eau dans une minute.

Nous voyons avec plaisir que M. Lemoine reçoit des commandes de pompes de toute part, et qu'on a enfin su apprécier son talent.

Suivant nous, il ne manque à ces pompes qu'une chose pour être parfaite; c'est le prix. Que M. Lemoine les vende plus cher, et rien ne ne le égalera.

Idem.
—On écrit au *Canadien*, de Québec, 13 août:
«Hier après-midi, deux enfants de 11 à 12 ans, dont l'un du nom de Léger et l'autre de Larose, se sont noyés en se baignant à Près-de-Ville. On ne saurait trop se garder contre le danger qu'il y a de se baigner dans ce temps d'extrême chaleur, et l'on ne peut trop appeler l'attention de notre corporation pour mettre à exécution le règlement qui défend de se baigner dans les places publiques.

«P. S.—Au moment où j'écris, j'apprends que trois autres enfants sont noyés dans le même temps à St-Roch.»

SYRIE.

— On ne peut trop faire connaître le sort horrible qu'a fait aux chrétiens de la Syrie la politique imprévoyante des puissances européennes. Nous trouvons dans la *Gazette du Midi* une lettre de Beyrouth, du 10 juin, écrite par un religieux italien, le Père préfet des Capucins, dans laquelle sont retracées brièvement et d'une manière saisissable les scènes de barbarie dont les Maronites ont été victimes.

« Le Père préfet déclare en commençant que ses larmes plus que sa main doivent tracer ce déplorable récit. Il se trouvait dans le village d'Abel, et vit de ses yeux tuer à coups de sabre et de fusil quatre malheureux cultivateurs chrétiens, dont pas un seul n'était armé. Huit jours avant, les soldats du gouvernement turc étaient venus dans le village, et leur chef s'était montré ouvertement hostile aux chrétiens qu'il désarmait, tandis qu'il laissait aux Druses tous les moyens d'attaque.

« On assiégea le couvent des Capucins, et le Père Charles Lorette, ayant voulu se sauver, fut renversé à coups de sabre sur la tête et sur les épaules. Ses assassins l'achevèrent à coups de fusil, lui ouvrirent le ventre et brûlèrent son cadavre. Ils enlevèrent ensuite les vases sacrés et les linges de l'autel, déchirèrent un beau tableau représentant l'Assomption de la Vierge, et mirent la cloche de l'église en mille pièces. Le professeur arabe de l'école, un moine maronite et deux jeunes élèves âgés de douze ans, périrent avec le Père Charles. Les missionnaires américains ont trois maisons à Abel, elles furent respectées, et eux se montrèrent tout-à-fait indifférents au désastre des catholiques.

Ami de la Religion.

— L'Espagne, l'Irlande et la Suisse paraissent arrivées par des causes différentes à cette situation d'anxiété et d'agitation sourde et inquiète qui est comme le prélude de quelque terrible tempête. A Madrid, il y a quelques jours, tout semblait disposé pour l'émeute. La populace avait assailli et dévasté la boutique d'un étalagiste qui avait exposé la gravure du comte de Montemolin ; les exaltés et les espartéristes s'étaient rassemblés tumultueusement à la porte *del Sol*, si fameuse en d'autres rencontres pareilles ; la police et la force armée étaient sur pieds. On dit aujourd'hui que tout est rentré dans le calme de ce côté. En attendant le chef véritable du gouvernement, le quasi dictateur Narvaez commence à prendre les allures de son prédécesseur Espartero. Sans parler de la mauvaise intelligence qui règne, à ce que l'on assure, entre lui et Marie-Christine, on peut s'en rapporter à quelques actes plus récents de Narvaez, comme premier ministre, pour trouver sans témérité qu'il s'avance vers une domination exclusive. L'enlèvement de six rédacteurs de journaux, le manifeste odieusement empreint de colère contre don Carlos et son fils, et enfin la destitution d'un grand nombre de chefs militaires qui ne partagent ni ses sentiments politiques, ni peut-être l'admiration des familiers pour la personne du premier ministre, tels sont les griefs que la sagesse et la prudence des politiques modérés reprochent justement à Narvaez. C'est par l'armée qu'Espartero était parvenu à dominer en Espagne et à forcer la régente humiliée et presque captive à Barcelone, de renoncer à la puissance et aux graves devoirs de l'éducation de sa fille, et de s'exiler de l'Espagne. On sait comment a fini Espartero, si tant est que son rôle soit en effet terminé. Son exemple ne pourrait-il pas servir en tout point de leçon à Narvaez ? On assure que ce dernier ne désespère pas d'éloigner de nouveau Marie-Christine de l'Espagne, et de régner plus heureusement que son rival sous le nom d'Isabelle, dont le mariage ne serait enfin conclu qu'à l'époque fixée par lui et avec le seul candidat de son choix et de sa convenance. On voit que la révolution d'Espagne n'est pas encore arrivée à ses jours de déclin.

En Irlande, les meurtres publics recommencent. Les détails rapportés par les journaux de Dublin en date du 3 juillet, sont terribles sur l'événement qui s'est passé à la foire de Ballinuasling, qui a lieu tous les ans vers le 30 juin. Dans une lutte qui a eu lieu entre la police et le peuple, le sang a coulé, huit personnes ont été tuées sur la place, et les blessés sont en très-grand nombre. Le deuil et la douleur sont dans un grand nombre de familles ; mais ce qui domine tout, c'est l'exaspération et l'agitation les plus inquiétantes. Les curés et les prêtres catholiques se sont portés partout sur la place publique et dans les maisons pour calmer cette irritation, et donner surtout les secours de leur saint ministère, aux blessés et aux mourans. De leur côté, les orangistes et les ministres protestans ne cherchent guère à favoriser le calme et la paix en Irlande. Ils ont tenu une assemblée pour la fameuse bataille de la Boyne.

L'assemblée était présidée par le révérend M. Eyre. La soirée a été ouverte par des prières, et l'on a chanté des psaumes.

M. Ferrand, qui a pris la parole le premier, a dit positivement que les ministres étaient traîtres à la religion, à la patrie, à la souveraine, à Dieu !

Une voix : Peel est un imposteur !

En chœur : C'est vrai !

Une voix : Peel est traître !

En chœur : C'est vrai !

Une autre voix : Nous le ferons tomber, le traître ! A bas le traître !

Le révérend M. Tresham a pris ensuite la parole, déclamant contre le Pape, le papisme et Peel.

Après cette soirée, les orangistes ont défilé dans plusieurs rues de la ville, faisant halte autour de la statue du roi Guillaume ; ils ont proféré de vivats et des hurrahs pour le héros de la Boyne. On a remarqué dans cette procession plusieurs hommes qui tenaient à la main et agitaient des couteaux. La population était effrayée. A Trinity Street la confusion est devenue

telle que c'était une véritable mêlée dans laquelle un jeune garçon a été blessé.

L'Irlande va-t-elle revoir ses plus mauvais jours de réaction et de pillage, au moment même où ses souffrances, et l'oppression qui pèse sur elle, trouvent enfin quelque sympathie efficace dans les hautes régions de la politique anglaise ? Il faut encore espérer mieux.

En Suisse, le radicalisme et les corps francs voudraient aussi réveiller les plus mauvaises passions et les vieilles haines éteintes. Lucerne et sa victoire exigent, disent-ils, une éclatante réparation. On suscite toutes les susceptibilités religieuses : on veut former une nouvelle *Eglise libre*, qui renverse et détruit l'*ultramontanisme*. C'est-à-dire qu'après avoir attaqué les Lucernois et les catholiques sur le point de liberté, on voudrait maintenant s'en prendre à leur croyance ! C'est bien là l'aveugle haine des révolutions et des révolutionnaires. Une fois de plus ils oublient que la persécution et la réaction des martyrs, multiplient, au centuple, les prosélytes du christianisme.

AMÉRIQUE.

— La question de paix et de guerre, entre les Etats-Unis et le Mexique, est rendue plus que jamais problématique par les dernières nouvelles reçues de Mexico et de Vera-Cruz. Ainsi que le remarque l'*Union*, les correspondances de la capitale sont à la paix, et celles de la côte sont à la guerre. Les journaux de Vera-Cruz, en apprenant le triomphe de l'annexion dans le congrès texien, s'étaient mis à passer en revue les troupes mexicaines, et, après avoir compté 30,000 hommes, ils en avaient dirigé 20,000 sur le Texas. Mais ils auraient été fort embarrassés, sans doute, pour trouver ces 30,000 soldats dont la moitié au moins n'existe que dans leurs belliqueux articles, et personne encore n'avait rencontré les 20,000 braves qui marchaient à la conquête du *département rebelle*, car c'est ainsi que, par un singulier entêtement d'amour-propre, on continue d'appeler le Texas, malgré les deux transformations, qu'il a subies depuis qu'il était département. On lui a même fait l'honneur, tout récemment en divisant le Mexique en dix divisions militaires, d'en donner une au Texas tout seul. La population de Vera Cruz, il faut lui rendre cette justice, croyait tout de bon à la guerre, et s'y préparait avec activité. Dans la prévision d'un prochain bombardement, ils couvraient les toits des maisons d'une épaisse couche de sable, comme s'ils craignaient que la marine américaine ne suivit pas le généreux exemple que lui donna la marine française, en épargnant la ville au risque de compromettre le succès de son attaque contre le château San Juan d'Ulloa. C'est là un injurieux soupçon auquel devront être fort sensibles les Américains qui, depuis trois jours, sont à l'envi parade, aux dépens de la France, d'humanité en matière de guerre. Mais c'est là une question sur laquelle il nous faudra revenir tout-à-l'heure, ainsi que nous l'avons prévu. Les guerroyantes manifestations qui se faisaient à Vera-Cruz perdent beaucoup de leur signification, par suite de la résignation avec laquelle les journaux de Mexico ont accueilli la nouvelle irrévocable de l'annexion ; ils n'en ont pas tout-à-fait pris leur parti, parce qu'il y avait encore, pour eux, un moyen de battre en retraite sur le terrain de la guerre, sans en sortir complètement. Ce moyen, c'était de ne pas reconnaître la compétence du congrès texien, et d'attendre que la convention nationale, qui devait se réunir le 4 juillet, se fût définitivement prononcée. C'est là un ridicule faux-fuyant, dont le gouvernement s'est emparé, lui aussi ; il en a trouvé un autre dans la prétendue insuffisance de ses pouvoirs. En effet, par un décret en date du 20 juin, le président Herrera a convoqué le congrès pour lui soumettre la question d'annexion, comme si, dans la précédente session, elle n'avait pas été suffisamment résolue par la liberté absolue qui a été donnée à l'exécutif, de prendre toutes les mesures qu'il croirait commandées par l'honneur et les intérêts du Mexique. Evidemment, tous ces ajournements, tous ces semblans d'abandon constitutionnelle ne sont que la faiblesse, non pas la faiblesse de la peur, — les Mexicains ont fait leurs preuves de courage, — mais la faiblesse de l'orgueil auquel il répugne d'obéir aux exigences de la prudence. Nous nous trompons peut-être en ne voulant pas croire aux intentions belliqueuses du gouvernement mexicain, mais, en vérité, nous ne pouvons pas comprendre que ce soit pour arriver à la guerre qu'il marche ainsi, depuis six mois, de reculade en reculade. Il fut un temps, le lendemain du succès de l'annexion à Washington, où nous osions à peine douter de cette guerre, parce qu'alors elle pouvait se faire avec quelques chances de succès ; mais, depuis que l'occasion a été manquée, nous n'avons plus pensé qu'elle fut probable, parce qu'elle n'aurait plus été qu'une folie, et une folie commise de sang-froid. Aujourd'hui, et en dépit des symptômes menaçans qui se multiplient, aujourd'hui que, par ses hésitations, le Mexique a presque vidé la coupe des humiliations, nous ne voulons pas croire qu'il n'ira pas jusqu'à la lie. Ces hésitations, qui n'ont été qu'une maladresse, deviendraient une lâcheté si, après avoir fait tant de sacrifices à la paix, on se jetait tête baissée dans une guerre que l'on a rendue impossible en ne la faisant pas à temps. Comme on le voit, nos espérances pacifiques reposent plus sur la logique que sur les faits ; mais, malheureusement, ceux-ci ont bien souvent plus de puissance que celle-là, aussi serions-nous plus affligés que surpris, si demain nous apprenions la réalisation des menaces qui nous viennent de Vera Cruz.

Courier des Etats-Unis.

Montevideo et Buenos Ayres. — Par la voie de Rio-Janciro, nous avons reçu des nouvelles de Buenos Ayres du 1er juin ; on ne doit pas les accepter sans réserve, parce que les journaux et correspondances de Buenos Ayres ont été souvent pris en flagrant délit de mensonge aux dépens de Montevideo. Ce qu'il y a de certain et d'important, c'est que les ministres péni-

tentaires de France et d'Angleterre, MM. Dessaudis et Onteley étaient arrivés auprès de Rosas, auquel ils avaient remis leurs lettres de créance. M. Dessaudis, en passant à Montevideo, avait réinstallé M. Pichon, consul de France, que ses compatriotes avaient dépouillé de ses fonctions, parce qu'il avait désapprouvé leur intervention dans la guerre. On a vu dans cet acte un symptôme fâcheux pour la cause montevidéenne, mais on s'est trompé, c'était une juste réhabilitation de l'autorité française. En arrivant à Buénos-Ayres notre ministre s'est immédiatement associé à celui d'Angleterre, qui avait déjà sommé Rosas de retirer ses troupes de l'Uruguay. Le dictateur s'y était refusé et on s'attendait à voir les flottes française et anglaise, qui ne comptaient pas moins de 35 navires, bloquer Buénos-Ayres. Il pourrait survenir de fâcheuses complications si, comme on l'annonce, le chargé d'affaires des Etats-Unis avait protesté contre l'intervention franco-anglaise. Mais il faut espérer que tout sera terminé assez promptement et assez bien pour que le gouvernement américain n'ait ni le temps d'intervenir, ni le droit de se plaindre. Nous ne voyons pas ce que peut perdre ce pays-ci au maintien de l'indépendance de l'Uruguay ; c'est tout ce que veut la France et l'Angleterre qui, en outre, sont justement lassées de la longue interruption que met à leur commerce dans la Plata, l'impuissante obstination de Rosas et d'Ortiz. Il était tems, d'ailleurs, qu'il arrivât des alliés au Rivera car on annonce que, plusieurs fois vaincu, il lui a fallu fuir au Brésil, et que tout le territoire de l'Uruguay est maintenant occupé par l'armée buénos-ayrienne qui n'aurait pas tardé à s'emparer de la capitale, si deux flottes n'étaient arrivées d'Europe pour la sauver.

Idem.

LE PLAIDEUR VILLAGEOIS.

(HISTORIQUE.)

Suite et fin.

L'aubergiste, spectateur assidu des audiences du tribunal, et gazette vivante et critique des plaidoiries, indique au plaideur courroucé un autre avocat qui n'est pas sans vogue auprès des auditeurs habitués. Celui-ci, le plus fort en poumons, sait faire retentir les voûtes de la salle d'audience de sa voix de stentor ; il éclatote, il tonne, passe subitement des malédictions foudroyantes aux accents du plus larmoyant pathétique ; tour à tour, à l'imitation des acteurs les plus ferrés de mélodrames, on le voit fulminant, puis sensible à fendre tous les plus pitoyables cœurs, tout en restant intérieurement froid comme marbre, tandis qu'on le croirait le plus terriblement enflammé ; il parle deux heures sans perdre haleine et sans que l'on puisse toujours comprendre sa plaidoirie, qui n'en paraît que plus profonde et plus sublime aux yeux des amateurs de grands coups d'éclats. Mais le genre dans lequel il excelle par dessus tout encore est celui du sarcasme, tant il possède l'art de dénigrer sa partie adverse, de la déchirer, déshonorer, stigmatiser comme un fer chaud. Oh ! c'est un orateur bien surprenant ! il y a bien un autre avocat que l'on dit être le plus sage, très-savant, le plus habile jurisconsulte, jouissant de la plus grande estime du tribunal ; il se déclare hautement l'ennemi juré du scandale, et dès son premier exposé, l'assistance connaît toute l'affaire sans que l'auditoire ait pu s'amuser de toutes ces attaques de réputation qui promettent de vigoureuses ripostes, et animent les débats, seule éloquence capable d'intéresser et de divertir les braves gens qui n'ont pas autre chose à faire que de venir chercher de vives émotions, tout en se réchauffant doublement gratis, pendant les matinées de l'hiver, au poêle brûlant de la salle d'audience.

- Je ne veux point de cet homme-là, reprend vivement le villageois, l'autre me plaît par dessus tout, c'est le bon, celui-là ; voilà le vrai défenseur qu'il me faut, et je vais de ce pas le trouver.

Le plaideur laisse ses papiers à ce nouvel avoué, après lui avoir raconté le fait à sa manière. N'épargnez pas les écritures, ajouta-t-il (bien inutile recommandation), menez-moi ça chaudement, et je aurai faire mon petit devoir. Vous ne pourrez jamais dire assez de mal de celui à qui j'en veux, ne ménagez donc pas les frais, qui perdra paiera, et mon petit bien ne doit rien à personne.

Cette avoué examine plus à son aise le lendemain, dans le silence de son cabinet, les titres et le plan produit, et reconnaît que la demande est une véritable folie, mais il se dit, à part lui : ce diable d'hommes est trop opiniâtre pour se rendre à l'évidence. Si je lui remets ses pièces, un autre pourrait peut-être les accepter, et, en définitive, je n'ai pas acheté mon étude plus cher qu'elle ne vaut pour en chasser les extravagans qui s'offrent à la payer.

Quatre mois s'écoulaient à l'aide des remises d'audiences, des ordonnances de descentes sur les lieux, rapports d'arpenteur, procès-verbaux, feux roulans d'écritures entre avoués, conclusions prises des deux parts, enquêtes et contre-enquêtes, etc., etc. L'honorable président, voulant enfin mettre un terme à ces déplorables poursuites, fixe bien décidément le jour de la dernière séance pour clôture des débats et prononcé du jugement.

Le défenseur du campagnard, en désespoir de cause, ne pouvant

faire prévaloir le moindre droit en faveur de son client ; s'en dédommage en donnant des injures pour des raisons, accable de ses plaisans anathèmes le propriétaire, sa partie adverse, tonne contre les notables possesseurs de biens, par lui représentés comme autant de vautours, de vampires, oppresseurs de tous les faibles habitans des campagnes, fait enfin son chef-d'œuvre de phrases redondantes et boursofflées.

Le prononcé du jugement n'était pas douteux.

L'insensé villageois ne s'en retourne pas moins plein de satisfaction chez lui ; toutes les pitoyables apostrophes de son défenseur eurent le don de le ravir et de le consoler. Sa pauvre femme, qui l'attendait en tremblant, le voyant arriver doublant le pas, l'air tout rayonnant de joie et avec ce rire hébété des plus stupides, se jette dans ses bras : — Le voilà donc enfin terminé, ce malheureux procès qui m'a donné tant de tourment le jour et la nuit ! Elle pleure de joie, car la joie a aussi ses larmes, et saisie par l'excès de son prétendu bonheur, elle va presque tomber évanouie, lorsque son mari, la prenant dans ses bras et la plaçant sur un tronc d'arbre qui se trouvait en cet endroit de la route, lui crie de toutes ses forces : Mais ne vas-tu donc pas te trouver mal comme ça, ma pauvre Jeannette, tu te trompes, le procès n'est pas du tout gagné. — Ah, mon Dieu ! pas encore fini. — Si fait, quand je dis fini, ce sera si je le veux bien. — Vous vous êtes donc accommodés ? — Fi donc, pour qui me prends-tu ? non, on lui a donné raison, mais jarni, il l'a joliment payé ; si tu avais encore entendu tout ce mon avocat lui a dit, ah mais ! c'est qu'il lui en a dit, il lui en a dit, que c'était un charme de l'entendre ; plus le président voulait lui imposer silence et tant plus ils s'emportait. Oh ! quel homme, quel homme que cette avocat-là, on peut dire que c'est un *chenu*, un fameux, j'étais bien fâché que tu ne fusses pas là pour l'entendre et je ne donnerais pas ma journée pour je ne sais combien. — Mais nous avons perdu, qu'allons-nous devenir, bonne Sainte Vierge ! qu'allons-nous devenir ? — Est-ce que je n'ai pas le droit d'en rappeler devant la cour royale ? et j'en rappellerai, ne serait-ce que pour avoir le plaisir de voir encore habiller de toutes pièces mon adversaire. — Oui, pour nous achever.

Ici les enfans pleurent à chaudes larmes en voyant leur mère sangloter. La pauvre mère se rend dès le lendemain matin à la ville afin de connaître par elle-même le parti qui serait à prendre.

— Payer sans délai tous les frais qui pourront s'élever à près de quatre cents francs, et vous en tenir là, telle fut la réponse que fit sèchement l'avoué à la pauvre femme, toute désolée. — Ah ! mon Dieu ! quel malheur, comment pouvoir jamais trouver une pareille somme ? — Croyez-vous être la seule personne à devoir vous plaindre du résultat de cette affaire ? Je voudrais pour je ne sais combien que votre entêté mari n'ait jamais mis les pieds chez moi, il m'a trompé d'une manière affreuse en m'en imposant sur ses droits, a compromis ma réputation, jusqu'alors inattaquable, d'avocat éclairé ; il m'a fallu suer sang et eau pour combattre mon adversaire, qui triomphe aujourd'hui de ma défaite. — Bien pardon, mon bon Monsieur, mais nous sommes d'honnêtes gens, on vous paiera vos peines.

Il ne s'agissait plus dans le triste ménage que d'aviser aux moyens de se dépouiller. Il ne suffisait plus ici de chercher dans la basse cour ces moyens de païemens, ce sont les deux vaches et la chèvre nourricières et jusqu'au pauvre anon, cet utile porteur de légumes et des enfans, qu'il faudra conduire cette fois au marché pour n'en plus revenir, sans l'exception, peut-être, d'un emprunt à faire sur la petite habitation pour compléter la somme à trouver. Ce désolant sacrifice allait se faire, on se disposait à partir pour la ville, en sanglotant les pauvres enfans embrassaient de toute la force de leur désespoir les trois compagnons chéris qu'ils ne devaient plus revoir, lorsque le notable habitant, qui avait dû se défendre de l'injuste agression du villageois, envoie chercher la bonne Jeannette.

— Restez chez vous, lui dit-il : votre mari mériterait bien de recevoir la dure leçon qui lui est due, mais ce serait également sur vous, sur vos chers enfans que le malheur retomberait. Gardez tout ce que vous possédez et dont vous avez tant de besoin, c'est moi seul qui vais me rendre chez nos avoués pour leur solder ce qui est dû et vous rapporter les pièces du procès quittancées ; mais que votre insensé de mari n'y revienne pas, il ne me trouverait pas deux fois d'humeur à agir de la sorte.

L'expression manquait à la reconnaissance de l'excellente épouse et mère qui allait volontiers se jeter aux genoux de son bienfaiteur ; si celui-ci ne se fut vivement opposé à de pareils témoignages de gratitude. La pauvre femme, qui passait si subitement du plus profond chagrin à la plus douce joie, revint précipitamment apprendre cette bonne nouvelle à son mari, qu'elle trouve fumant tranquille-

ment sa pipe près du feu, sans aucunement s'émouvoir de tout ce qui se passait. Incapable, qu'un tel homme se trouvait être, d'admettre la possibilité d'une si belle et noble action, d'un trait de pure générosité, il écoute le récit de sa femme avec un air de pitié et lui dit, de ce ton d'insouciance qui révolterait les plus endurants: — Pauvre dupe que tu es, ne vas-tu pas croire que je lui dois des obligations; tu ne vois donc pas qu'il a craint mon rappel devant le cour royale!

B. DESCHAMPS.

AGENCE D'ORNEMENS ET OBJETS D'ÉGLISE.

A MONTRÉAL CHEZ LES SŒURS GRISSES, (HOPITAL-GÉNÉRAL.)

A QUÉBEC " MM. J. ET O. CRÉMAZIE, RUE STE. FAMILLE, No. 9.

A NEW-YORK " J. C. ROBILLARD, RUE BEAVER, No. 32.

MESSIEURS LES CURÉS apprendront sans doute avec plaisir que dans le but de faciliter leur choix et d'accélérer l'expédition de leurs commandes, les Dames de l'Hôpital Général viennent d'accorder au Soussigné, leur puissante entremise auprès du Clergé de ce Diocèse.

Les doutes qu'on aurait pu entretenir, lors d'une annonce précédente au sujet des précieux avantages de cette nouvelle voie d'importation d'objets d'église; ne peuvent manquer de disparaître aujourd'hui, en présence de la recommandation et du concours de l'Établissement si respectable qui veut bien devenir intermédiaire des ordres à remettre au Soussigné.

Dans l'exécution des objets désirés, les fabricants s'attacheront spécialement à la nouveauté des dessins, à la bonne qualité et surtout aux bas prix qui ont déjà signalé les divers ornemens livrés au clergé des États-Unis et de ce pays.

POUR PLUS AMPLES DÉTAILS, les MM. du Clergé voudront bien s'adresser à l'HOPITAL-GÉNÉRAL où sont mis en vente, quelques ornemens dont le bon goût ne peut manquer de plaire et d'obtenir de nouvelles commandes.

ON y trouvera aussi des ECHANTILLONS

DE DRAP D'OR ET D'ARGENT.
SATINS DE DIVERSES COULEURS.
DAMAS BROCHÉ OR OU ARGENT.
ORFROIS DE DALMATIQUES
" " CHAPES.

— DE PLUS —

CROIX DE CHASUBLES ASSORTIES,
ÉTOILES PASTORALES " "
SUR DAMAS BLANC, VERT, VIOLET, CHAMOISI ET NOIR.
BROCHÉ OR OU ARGENT AVEC OR SANS COULEURS.
GLANDS DE DALMATIQUES ET D'ÉTOILES.
FRANGES ET GALONS OR FIN
" " OR MI-FIN,
" " SOIE JAUNE ET BLANCHE.

Il est important d'observer que le but de l'agence acceptée par les DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL n'étant que de concentrer les ordres de ce diocèse; les articles livrés à leur établissement seront tous portés aux prix de la facture originale qui sera adressée directement et sans entremise, si on le préfère.

N. B. Les ornemens qu'on voudra faire confectionner en ce pays, seront importés au complet des étoffes, galons et franges nécessaires et confiés si on le désire, aux talens si connus des DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL.

J. C. ROBILLARD, 32, Beaver St.

New-York.

Atelier de Relieur,
CHAPELEAU & LAMOTHE,

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBLIC en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue ST. GABRIEL, faisant face à la rue STE. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

— ET —

Ils ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage des FRÈRES de la DOCTRINE CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

— AUSSI: —

Ils sont prêts à exécuter toutes RELIURES de LIVRES suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 19 juin 1845.

O. BEAUCHEMIN,
RELIEUR,

35, Rue St. Gabriel, près du Canada Hôtel.

PROSPECTUS
DE LA
PUBLICATION D'UNE NOUVELLE
Carte Géographique
DU
CANADA
ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c.
PAR
JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangements pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant:

PLEINEMENT convaincu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, l'AUTEUR, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délimitation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Éternelle et de l'Isle du Prince Édouard, avec en outre une grande section des États limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Orégon.

Dans ses détails, la Carte contient une délimitation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses; les Villes et Villages; Canaux et Chemins de Fer, Chemins pavés en Bois et Macadamisés, distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 x 4.)

Dans la construction de sa Carte, l'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation, a eu recours à des documents dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été recueillie par lui-même à de grands travaux, et d'après des informations personnelles qu'il a puisées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prends maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des États-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuilles—ou £3 montée sur toile et rouéaux.

Les Messieurs de la campagne qui désirent souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY
Libraire, No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procurent dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, }
Publié par J. B. DUPUY, }
Imprimé par J. A. PLINGUET. }